

Résumé d'évaluation

Évaluation des concours de l'AFD – PISE II et PISE III du Mali

Pays : **Mali**

Secteur : **Education**

Évaluateurs : **François-Xavier de Perthuis de Laillevault (chef de mission), Bruno Hennion, Seydou Loua et Moussa Coulibaly**

Date de l'évaluation : **5 février 2021**

Données clés de l'appui AFD

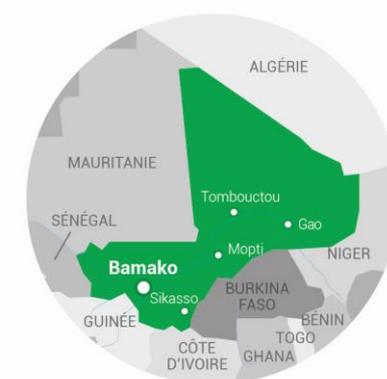
Numéro de projet : volets 2-3 CML3002 et volets 2-3 CML1236

Montant : CML3002 : 10,05 M€ et CML1236: 7M€

Signature de la convention de financement : 03/2007 (CML3002) et 12/2010 (CML1236)

Date d'achèvement : 11/2011 (volet 2 CML3002); 03/2013 (volet 3 CML3002) / 12/2017 (volet 2 CML1236); 2018 (volet 3 CML1236)

Durée de mise en œuvre : 2010 à 2013 (CML3002) – 2014 à 2018 (CML1236)



Contexte

Le concours du CML 3002 et du CML 1236 s'inscrit dans les priorités du Document Cadre de Partenariat de la Coopération française 2006-2008. L'action de la France est spécifiquement attendue par les partenaires maliens, parce qu'elle correspond à la poursuite d'actions entreprises depuis longtemps par l'ensemble de la coopération française et parce qu'il existe une reconnaissance du savoir-faire français dans ce domaine. Ces éléments sont renforcés par le partage d'une langue commune. Le projet contribue également directement à la réalisation des engagements internationaux souscrits par la France à Dakar, en faveur de l'Education pour Tous, et à Monterrey vis-à-vis d'un nouveau partenariat axé sur la responsabilisation.

Intervenants et mode opératoire

Ces volets sont mis en œuvre selon les modes opératoires de l'aide projet. Le MEN est le maître d'ouvrage. Un comité de pilotage présidé par le Secrétaire Général du Ministre ou son représentant est mis en place. Il se réunit à la fin de chaque année budgétaire pour apprécier l'avancement du projet et formuler d'éventuelles recommandations ou réorientations. Pour chaque volet, un compte spécial est ouvert. Ces comptes sont audités annuellement par le cabinet sélectionné pour l'audit général des comptes du PISE. Le compte spécial est alimenté par 6 tranches semestrielles. Le renouvellement des tranches est effectué semestriellement sur la base des justificatifs d'utilisation du semestre précédent (pièces justificatives des dépenses, tableau récapitulatif, rapprochement bancaire...) et du budget prévisionnel du semestre à venir ayant reçu l'avis de non-objection de l'AFD.

Objectifs

- Amélioration des capacités de pilotage du système éducatif en finalisant le développement du système de collecte de statistiques et en renforçant l'utilisation des statistiques dans le processus de carte scolaire et renforcement des capacités des instituts de formation initiale et continue des enseignants du fondamental et du secondaire (volet 2 du CML 3002),
- Amélioration de l'offre de formation professionnelle à Kayes (volet 3 du CML 3002),
- Amélioration de l'offre de l'enseignement secondaire en région et à Bamako (volet 2 du CML 1236),
- Amélioration de la qualité de l'enseignement des sciences au niveau du secondaire (volet 3 du CML 1236),

Réalisations attendues

- Appui à la mise en œuvre d'un système d'Information et de Gestion de l'Education,
- Appui aux instituts de formation initiale et continue des enseignants du fondamental et du secondaire,
- Réhabilitation de l'IFP tertiaire et construction de l'IFP industriel de Kayes,
- construction de 4 lycées en région et réhabilitation d'un lycée à Bamako,
- Elaboration de guides pour les disciplines scientifiques, équipement des laboratoires et dotation en manuels et livres pour les lycées du secondaire général

Appréciation de la performance

Pertinence

Les interventions, alignées sur les priorités nationales, répondaient bien aux besoins réels et urgents qui ont été identifiés par les autorités et les bénéficiaires. Le choix des actions mises en œuvre a reposé sur l'identification des besoins du Ministère de l'Education malien nécessaires à la mise en œuvre du PISE II et III. L'identification des actions est la résultante d'un dialogue entre le gouvernement de la République du Mali et l'AFD. L'identification des besoins a été réalisée conjointement par le MEN et les acteurs locaux au niveau décentralisés. Ces besoins ont été remontés au MEN et partagés avec l'AFD.

Cohérence

Les concours sont cohérents car les interventions de l'AFD sont alignées sur les priorités nationales telles que définies au sein de la stratégie pays de l'AFD et de la stratégie nationale du Mali. Les actions des concours de l'AFD s'inscrivent pleinement dans le PISE II et le PISE III dont le principal objectif consiste à contribuer au financement et à la mise en œuvre du PRODEC.

Efficacité

Les interventions de l'AFD ont été salutaires sur plusieurs points comme l'amélioration de l'offre d'enseignement secondaire général, technique et professionnel et la satisfaction dans l'insertion professionnelle des jeunes formés à l'IFP industriel de Kayes. A la suite des interventions, les autorités scolaires centrales et régionales, ainsi que les principaux bénéficiaires, sont satisfaits des actions même si des insuffisances ont été signalées comme les problèmes de maintenance des appareils ou d'entretien des locaux. Les réalisations ont été effectuées conformément aux cibles pour le volet IFP de Kayes, et aux plans de construction avec des ajustements en fonction des contraintes budgétaires pour les lycées.

Efficience

Les ressources humaines mobilisées étaient moyennement de qualité et des insuffisances ont été signalées par la MOD. Les ETI mobilisés étaient de qualité. La sous-estimation des coûts a été comblée par la mobilisation des budgets et des arbitrages. Les modalités d'exécution étaient satisfaisantes même si des retards ont été notés à cause des crises institutionnelle, sécuritaire et sociale.

Impact

Une satisfaction réelle des bénéficiaires concernant l'amélioration de l'offre d'enseignement secondaire général, technique et professionnel dans les localités concernées est notoire. Le projet a été peu performant au niveau des formations continues des enseignants et de leur capitalisation. Cela est dû principalement à la faible capitalisation des connaissances acquises lors des formations par les participants au niveau des CAM et des CP. Des inquiétudes sont à signaler au niveau de la durabilité des actions, car l'entretien des infrastructures est défaillant, la maintenance des appareils est peu effectuée et le SIGE n'a que peu évolué.

Viabilité/durabilité

Les bénéficiaires se sont appropriés les infrastructures et certains bénéficiaires ont développé des stratégies afin de pérenniser les actions mises en œuvre pour assurer l'entretien des bâtiments et la formation continue des enseignants. La capitalisation des actions de renforcement de capacités et de formations est faible : elles se résument notamment à des initiatives individuelles couplées à une aide insuffisante pourvue par le MEN. La durabilité et l'appropriation des actions se heurtent à un contexte de crise sécuritaire et sociale ainsi qu'aux faiblesses institutionnelles conjuguées à un processus de décentralisation encore non abouti au niveau de la gestion et de la formation continue des enseignants.

Valeur ajoutée de l'appui AFD

La plus-value de l'AFD est notifiée à travers un savoir-faire reconnu au niveau de l'appui à la construction d'infrastructures scolaires et le fait que, dans le cadre du PISE III, l'AFD soit le seul bailleur présent au niveau de l'enseignement secondaire. Dans le dialogue sectoriel, l'AFD est très visible sur la formation professionnelle et technique, sur le secondaire général et sur la question enseignante (formation et gestion). La co-présidence de la commission technique « formation professionnelle » assurée par l'AFD et l'UNESCO à partir de 2021 devrait contribuer à renforcer la position de l'AFD au niveau du secondaire.

Conclusions et enseignements

L'un des apprentissages de cette évaluation est que l'enseignement secondaire malien (général, technique et professionnel) a toujours besoin de l'accompagnement de l'AFD. Un autre enseignement est que la présente évaluation arrive trop tardivement en l'absence d'évaluation à mi-parcours réalisée durant la mise en œuvre des programmes. Une des difficultés dans la réalisation de cette évaluation ex post est qu'elle intervient plusieurs années après l'achèvement du projet, dans un contexte où les agents ne restent pas au même poste selon une période significative. Leur mobilité rend difficile la collecte d'informations fiables, il n'y a pas de conservation des données de suivi et d'archives. L'évaluation révèle surtout que les actions de l'AFD sont efficaces au niveau des infrastructures, que le MEN, les services déconcentrés et décentralisés travaillent pour s'approprier et pérenniser les actions, mais l'opacité du dispositif de gestion et de formation continue des enseignants résultant des faiblesses du MEN en ressources financières et de la crise sécuritaire et sociale ne favorise pas le développement du secteur. L'évaluation révèle aussi que l'immensité des besoins du secteur de l'éducation malienne peut rendre moyennement perceptibles les actions effectuées. Ce travail a contribué à instaurer une culture de l'évaluation au sein de l'AFD et de ses partenaires maliens.